Information sur le marché du travail imt

# L'actualité économique EN ESTRIE

Février 2004 — Volume 7, numéro 2

## *L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE EN ESTRIE* INNOVE !

**Dans ce numéro :**


| | |
|---|---|
| *L'actualité économique en Estrie* innove ! | 1 |
| Faits saillants du marché du travail en Estrie | 2 |
| À propos de... | 3 |
| Profil d'entreprise | 4 |
| Placement en ligne | 5 |
| Quoi de neuf ? | 5 |
| Les projets d'investissement | 6 |


Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour cette première parution de l'édition complète de *L'actualité économique en Estrie*, en 2004, il me fait plaisir de souligner l'ajout de deux nouveautés.

En premier lieu, la chronique « Quoi de neuf ? » proposera un survol de nouveautés que l'on retrouve sur notre site Internet régional (notamment à la rubrique **Bibliothèque IMT)**, sur IMT en ligne ou encore traitera de nouveautés qui concernent Emploi-Québec et qui seraient susceptibles de vous intéresser.

Par ailleurs, une nouvelle chronique présentera des informations portant sur Placement en ligne d'Emploi-Québec. Pour l'occasion, Jean Pellerin se joindra à l'équipe du bulletin.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver *L'actualité économique en Estrie* sur notre site Internet régional à la rubrique **Bibliothèque IMT**. Nous espérons que vous aurez de plus en plus recours à emploiquebecestrie.net pour retrouver l'information dont vous avez besoin sur le marché du travail régional. En terminant, n'oubliez pas que vos suggestions ou commentaires sur nos différentes publications sont toujours les bienvenus.

Roger Tremblay

**En Estrie, janvier 2004 en regard de janvier 2003**

- **Taux de chômage de 9 %, en hausse de 1,3 point de pourcentage.**
- **14 000 chômeurs, soit une hausse de 2 000 personnes.**
- **Le nombre d'emplois est en baisse de 2 200 pour atteindre 142 200.**

## *Situation de l'emploi au mois de janvier*

| INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Taux de chômage | Nombre d'emplois | Nombre de chômeurs | Taux d'activité |
| RMR de Sherbrooke[1] | 7,6 % | 77 100 | 6 300 | 64,6 % |
| Estrie | 9 % | 142 200 | 14 000 | 64,9 % |
| Ensemble du Québec | 9,3 % | 3 635 500 | 373 500 | 65,6 % |

1. Selon Statistique Canada, une RMR (région métropolitaine de recensement) est un noyau urbanisé qui compte au moins 100 000 habitants.

Faits saillants du marché du travail en Estrie

Par
**Gilles Lecours**

## UN BOND INQUIÉTANT DU TAUX DE CHÔMAGE

Les dernières données de l'Enquête sur la population active (EPA), produite par Statistique Canada, sont pour le moins préoccupantes. De fait, le taux de chômage, en Estrie, est passé de 7,8 % en décembre 2003 à 9 % en janvier 2004. En regard de janvier 2003, cet indicateur a fait un bond de 1,3 point de pourcentage.

Il était prévisible que l'Estrie suive la tendance générale et voit son économie ralentir quelque peu... surtout après les sommets de niveaux d'emplois atteints en août 2003.

Par contre, cette rapide augmentation du taux de chômage et l'ampleur des pertes d'emplois sont certainement un signe que nos entreprises accusent maintenant les contrecoups de l'appréciation du dollar canadien, de l'endettement des ménages ou encore de la vague asiatique.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, l'emploi a diminué régulièrement depuis août 2003 et se situe maintenant en-deçà de la projection tendancielle.

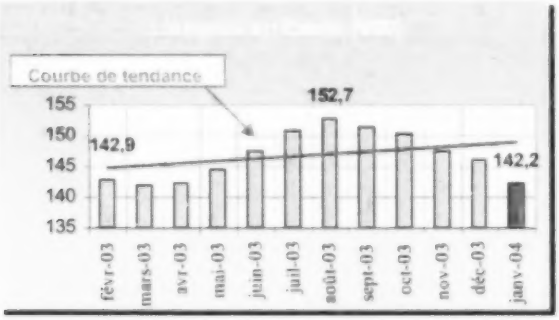


Tout comme pour les autres indicateurs, il nous faudra voir si cette baisse se maintient. Chose certaine, une baisse de l'emploi de cette ampleur, 3 600 postes en un mois, est exceptionnelle.

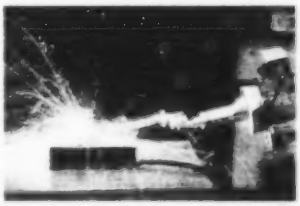

Lorsqu'on analyse les données concernant les secteurs d'activité touchés, il y a une différence notable entre nos deux périodes de référence. Ainsi, en janvier 2004, en regard du même mois de l'année précédente, c'est le secteur tertiaire qui a le plus écopé avec une baisse estimée de 5 300 emplois. Pour la même période, le secteur secondaire affichait une hausse de l'emploi de l'ordre de 6 400 emplois, dont 5 500 dans la fabrication.

Par contre, pour la période de décembre 2003 à janvier 2004, le secteur secondaire a perdu 3 400 emplois et le secteur tertiaire seulement 500. C'est dire qu'il y a dans ces statistiques plus qu'un repli de l'après temps des fêtes.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau de la page précédente, les choses sont plus positives pour la région métropolitaine de recensement de Sherbrooke (RMR).

Enfin, les taux d'activité pour les deux périodes de référence sont passablement stables, ce qui indique que c'est le marché de l'emploi et non la désaffection des travailleurs qui modèle nos indicateurs.

▲

PRIORITÉ EMPLOI

## UN RENDEZ-VOUS ANNUEL À NE PAS MANQUER !

Employeurs et personnes en recherche d'emploi se donnent à nouveau rendez-vous cette année, les 16 et 17 avril prochains.

**Endroit :** Centre Expo Sherbrooke
300, rue du Parc

**Heures :** Vendredi 16 avril, de 10 h 30 à 19 h
Samedi 17 avril, de 9 h 30 à 16 h

**Information :** (819) 569-9761, poste 255

**Site Internet :** **www.prioriteemploi.qc.ca**

À propos de...

Par
Michèle Roy

## LE COMMERCE DE DÉTAIL EN ALIMENTATION, UN SECTEUR EN MUTATION

### Un secteur qui évolue

Le secteur de la distribution alimentaire a été le théâtre de nombreux changements, depuis quelques années : intensification du travail au féminin, diversité culturelle, longévité accrue, mondialisation, technologies numériques, modifications génétiques... Outre ces bouleversements, les rapports de force entre les différents maillons de la chaîne agroalimentaire se sont également modifiés alors que de grands ensembles prenaient naissance. Aujourd'hui, la majorité des détaillants au Québec sont soit affiliés, soit détenus par trois grandes chaînes qui dominent maintenant le secteur : Provigo (composante des Compagnies Loblaw ltée), Métro inc. et Sobeys inc. Toutefois, dans le but de s'accaparer des parts de marché dans le secteur, d'autres réseaux de distribution chevauchent celui de ces grands joueurs. Ainsi, les magasins qui offrent de multiples produits, tels Wal-Mart ou d'autres commerces de détail comme les pharmacies, tendent à ajouter de plus en plus de comptoirs proposant des denrées alimentaires aux consommateurs.

### Une bonne performance qui ne profite pas également à tous les acteurs

Au Québec, en 2003, les ventes des supermarchés et des épiceries ont atteint 15,6 milliards de dollars, un gain de 4,2 % par rapport à l'année précédente. Affichant aussi une hausse (4,4 %), les autres ventes d'aliments et de boissons alcoolisées dans les magasins spécialisés se sont élevées à 3,9 milliards de dollars. À l'instar des ventes, les investissements en immobilisations ont aussi connu une hausse (7 %). En Estrie, de nouveaux projets ont d'ailleurs vu le jour récemment ou ont été annoncés : ceux localisés au Plateau St-Joseph et les nouveaux magasins Maxi situés dans les villes de Richmond et Lac-Mégantic.

La bonne performance de l'industrie ne profite toutefois pas également à tous les acteurs. En effet, comme conséquence des changements dans les heures d'ouverture et de l'accroissement du nombre de magasins à grande surface, les petits détaillants non spécialisés voient leur place et leur nombre diminuer.

### Situation de l'emploi et conditions de travail

En Estrie, le secteur procure de l'emploi à plus de 4 200 travailleurs et le travail à temps partiel touche 38 % de la main-d'œuvre, majoritairement féminine (53 %). Il existe des problèmes de rétention de main-d'œuvre, entre autres en raison de conditions de travail commandées par l'activité du secteur : travail à temps partiel, horaires de travail non continus, longues heures associées à l'ouverture prolongée, principalement dans les entreprises de petite taille. Ces horaires atypiques profitent toutefois à certains, dont plusieurs jeunes qui peuvent ainsi concilier travail et études. Par ailleurs, le métier de boucher est celui pour lequel les entreprises de la région connaissent les plus grandes difficultés de recrutement.

### De nombreuses opportunités de formation

Le Centre de formation professionnelle 24-Juin dispense plusieurs formations pour ceux qui désirent œuvrer dans le domaine : boucher de détail, boulanger, pâtissier, cuisinier d'établissement. Les entreprises peuvent aussi prendre contact avec la direction régionale d'Emploi-Québec pour obtenir de l'information sur le Programme d'apprentissage en milieu de travail, en lien avec ces quatre métiers.

### De l'information complémentaire disponible à Emploi-Québec

L'information touchant la formation, l'emploi et le marché du travail pour des professions liées au secteur est disponible sur nos sites Internet :

imt.emploiquebec.net
emploiquebecestrie.net
emploiquebec.net/francais/individus/placements.htm

Sources : *L'activité bioalimentaire au Québec. Bilan préliminaire 2003.*
*Bottin statistique de l'alimentation, 2002.* Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
*Recensement 2001.* Statistique Canada.
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation.

Profil d'entreprise

Par
**Danielle Gladu**

## LE VÉGÉTARIEN INC.

**Cette entreprise existe depuis 1977.** Elle a amorcé ses activités à Magog et compte aujourd'hui sept magasins dont deux à Sherbrooke et un à Magog. C'est également à Magog que le siège social et le centre de distribution sont situés.

**Domaine d'activité**
Le Végétarien est un commerce de détail en alimentation qui se spécialise dans les fruits et légumes ainsi que dans les produits d'alimentation frais : fromages, pains, produits laitiers, bar à salades (libre-service), produits naturels, aliments prêts à manger, etc.

**Nombre d'employés**
L'entreprise compte au total 350 employés, dont environ 200 oeuvrent à Magog et à Sherbrooke.

**Types d'emplois**
Leur profil varie selon qu'on les retrouve dans les magasins, au siège social ou au centre de distribution.

***Siège social***
L'équipe compte quelque 30 personnes. En plus du président et du directeur général, elle est composée de gestionnaires (marketing, opérations, finances, ressources humaines, approvisionnements, informatique), de professionnels et de techniciens (ex. : spécialiste aux opérations, technicien en finance) ainsi que d'employés de bureau (ex.: commis à la comptabilité, aux ressources humaines, aux achats).

***Centre de distribution***
Une quinzaine de personnes y travaillent, réparties entre un quart de jour et un quart de soir : coordonnateur, chefs d'équipe, chauffeurs de semi-remorques et commis d'entrepôt.

***Magasins***
Selon les périodes de l'année, de 30 à 70 personnes travaillent dans chacun d'entre eux : gérant de magasin, gérants de rayons, assistants-gérants en certains cas, commis et caissiers.

**Critères d'embauche pour divers types d'emplois**
***Emplois non spécialisés*** : diplôme d'études secondaires (DES) exigé. Toutefois, un profil jugé équivalent peut être pris en considération.
Note : à ce profil de base peuvent s'ajouter, selon la nature des postes, des critères particuliers, tels que le permis de conduire exigé pour un chauffeur de semi-remorques ou encore de bonnes capacités physiques et de la rapidité d'exécution pour les commis d'entrepôt et de magasin.

***Autres types d'emplois*** : diplômes et spécialisations reliés aux fonctions et responsabilités. On retrouve ainsi des personnes ayant fait des études de niveaux universitaire (ex. : baccalauréat en administration spécialisé en marketing, en ressources humaines), collégial (ex. : DEC en techniques de l'administration) et secondaire (ex. : DEP en cuisine professionnelle).

**Aperçu des salaires**
Pour les emplois non syndiqués, les salaires varient en fonction des postes et des responsabilités qui s'y rattachent.
Pour les emplois syndiqués, comme les postes non spécialisés dans les magasins, ils sont déterminés par les conventions collectives en vigueur dans l'entreprise. Ils peuvent commencer au salaire minimum ou plus, selon le poste et l'expérience, et progressent selon ces conventions.

**Besoins en main-d'œuvre**
***Emplois en magasin***
Les nouveaux employés doivent être disponibles pour travailler les soirs et fins de semaine et aussi pour du travail à temps partiel quoique, selon les besoins à combler, le nombre d'heures peut facilement atteindre plus d'une trentaine d'heures par semaine.
De façon régulière, des postes sont à combler. Il est donc possible de remettre son CV en tout temps et on privilégie le fait qu'il soit porté en main propre dans le magasin « visé », en le remettant au gérant du magasin ou à un gérant de rayon.
La période d'embauche la plus active a lieu pendant les mois de mars, avril et mai, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre pour la période la plus occupée de l'année, celle d'avril à septembre.
Finalement, certains réaménagements pourront amener la création de nouveaux emplois, au magasin de la rue Jacques-Cartier, à Sherbrooke.

***Postes reliés à l'administration***
Les moyens de recrutement habituellement utilisés sont Placement en ligne, les journaux locaux, des sites Internet spécialisés tel Jobboom. En tout temps, il est aussi possible de faire parvenir son CV au service des ressources humaines, à l'adresse de Magog.

**Adresses :**
- Terrasse 777, rue King Est
  Sherbrooke (Québec) J1G 1C6
- 50, rue Jacques-Cartier Nord
  Sherbrooke (Québec) J1J 2Z8
- 930, rue Principale Ouest
  Magog (Québec) J1X 2B6

# Placement en ligne

**Par**
**Jean Pellerin**

Pour cette première chronique portant sur Placement en ligne, nous avons cru utile de faire un bref retour en arrière visant à donner un portrait estrien de la situation : nombre d'employeurs et de candidats qui y ont eu recours, nombre de postes qui y ont été affichés, etc.

**Avril à décembre 2003**

- Plus de 3 700 employeurs distincts de la région de l'Estrie ont utilisé Placement en ligne.
- Bien qu'impressionnant, ce nombre traduit toutefois une baisse d'achalandage de 24 % par rapport à la même période de 2002 et, du coup, reflète l'état du marché du travail.
- Un phénomène semblable, à savoir une diminution d'achalandage par rapport à la même période de l'année 2002, s'est produit pour le nombre de postes vacants signalés.

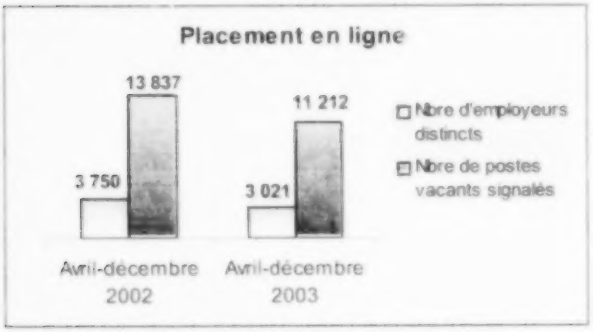


- 65 % des offres d'emploi annoncées provenaient d'employeurs situés sur le territoire de la ville de Sherbrooke.
- Pour près de la moitié des postes offerts, un diplôme d'études secondaires était exigé et aucune expérience de travail n'était requise.
- Le nombre de candidats inscrits était à la hausse de 7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Par ailleurs, sur les 6 334 personnes inscrites :
  - ✓ 53 % étaient des femmes;
  - ✓ 56 % détenaient un diplôme d'études collégiales ou universitaires;
  - ✓ 67 % provenaient de la ville de Sherbrooke.

Des données plus récentes, celles du mois de janvier 2004, font, par ailleurs, ressortir ces éléments :

- le tiers des postes vacants signalés provenait du secteur de la vente et des services;
- 25 % des candidats inscrits étaient à la recherche de postes en administration, travail de bureau, finance et gestion des affaires.

Finalement, si l'on compare les mois de janvier 2003 et 2004, le nombre d'employeurs et des postes vacants signalés étaient les suivants :

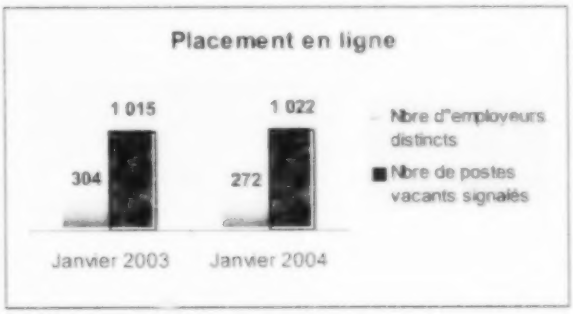

## À PARAÎTRE...

**BILAN ANNUEL**
***Le marché du travail en Estrie 2003***

Ce document est un incontournable pour qui s'intéresse au marché du travail en Estrie : faits saillants de l'année 2003 et retour sur la conjoncture économique qui y a prévalu. On y traite également des principaux indicateurs du marché du travail estrien, des secteurs d'activité économique, etc.... le tout illustré de graphiques et de tableaux.

Voilà donc un outil d'IMT indispensable qui sera disponible sous peu, à la section **Bibliothèque IMT**, de notre site Internet régional : **emploiquebecestrie.net**

# Les projets d'investissement

Par
Jocelyne Brochu

***MRC de Memphrémagog***

**Municipalité d'Eastman**
Subvention de 1,3 million de dollars du ministère des Affaires municipales, conditionnelle à l'investissement d'un même montant par la municipalité, pour améliorer le réseau d'aqueduc.

**Supermarché Métro Plouffe**
Investissement pour agrandir ce supermarché situé à Magog. Création prévue de 20 à 25 emplois. Les travaux devraient être terminés en juin 2004.

***MRC du Granit***

**Vieux Mégantic - Complexe de la gare**
Investissement de 54 millions de dollars pour construire un hôtel de 60 chambres, ériger un vaste complexe comprenant aréna, piscine, salle de quilles, cinéma, marché d'alimentation et 64 unités de logements pour personnes retraitées. Le projet comprend aussi deux hôtels, l'un affilié au Mont Mégantic et, l'autre, à l'arrêt du train du Haut-Saint-François à Dudswell. Création prévue d'au moins 100 emplois.

**Ville de Lac-Mégantic**
Investissement de 800 000 $ pour construire un bâtiment d'accueil au Parc de l'OTJ.

***Ville de Sherbrooke***

**Centre 24-Juin**
Subvention de 1,5 million de dollars du ministère de l'Éducation pour agrandir et réaménager le secteur des véhicules lourds. Le centre pourra ainsi offrir de manière plus adéquate l'attestation de formation professionnelle en Mécanique de moteurs diésels et de contrôles électroniques.

**Collège de Sherbrooke**
Investissement d'un million de dollars pour agrandir le pavillon 2 et réaménager un étage.

**SiXtron Advanced Materials**
Investissement d'un million de dollars de MSBi Capital et de la Société Innovatech du Sud-du-Québec pour commercialiser de nouveaux matériaux semi-conducteurs. L'entreprise, issue de l'Université Bishop's et de l'Université de Sherbrooke, s'établira à Sherbrooke et prévoit créer douze emplois.

**Sobey's Québec inc.**
Investissement de quatre millions de dollars pour construire un supermarché IGA Extra dans l'ancien édifice de la Hooper, angle Galt et Belvedère.

**Tekna Systèmes Plasma inc.**
Investissement de 500 000 $ du Fonds de solidarité FTQ Estrie pour compléter le financement d'un projet de deux millions de dollars afin d'aménager une nouvelle usine. L'entreprise, dérivée de l'Université de Sherbrooke, se spécialise dans la fabrication d'équipements et de systèmes intégrés au plasma depuis quatorze ans.

▲

Sources : *La Tribune*, hebdomadaires des MRC, *L'indicateur des projets au Québec*, *Événements sur le marché du travail (CRHC)*, journal *LES AFFAIRES*.


L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Roger Tremblay, directeur
Danielle Gladu, responsable

Jocelyne Brochu
Manon Dubé
Gilles Lecours
Michèle Roy

**Collaboration**

Jean Pellerin



**Pour tout commentaire ou suggestion :**
dr.estrie.eq@messf.gouv.qc.ca


N. B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.

http://emploiquebecestrie.net/